

L'ONE tisse sa toile au Sénégal

● Une filiale pour la gestion de la seconde concession attribuée par l'État sénégalais ● L'investissement total prévu est de 14 millions d'euros

PAR SAFALL FALL

L'Office national de l'électricité (ONE) va bientôt se brancher sur une «*tension supérieure*» au Sénégal. L'entreprise publique opère, en effet, les derniers réglages pour démarrer la mise en œuvre d'une seconde concession d'électrification rurale dans ce pays du Sud du Sahara, pour les 25 prochaines années. Annonce en a, ainsi, été faite en marge de la troisième édition du Forum Maroc Afrique Elec, qui se déroule à Dakar depuis le 17 et jusqu'au 20 mai. L'acte de naissance de la société filiale gestionnaire de cette deuxième concession devrait être signé dans les mois à venir. «*Le projet est de taille. Il est près de trois fois plus important que la première concession, aussi bien sur le plan de la superficie que des investissements à engager*», explique-t-on chez les représentants de l'Office. Pour le détail, cette concession porte sur des collectivités rurales situées au centre du territoire sénégalais, couvrant la zone de la région de Louga-Kébémér-Linguère. Il s'agit en effet de 2.300 villages et 73.000 foyers à électrifier. Pour les trois premières années de ce contrat de



TOUTES LES TROIS PREMIÈRES ANNÉES DE CE CONTRAT de concession avec le gouvernement sénégalais, l'ONE s'est engagé sur plusieurs objectifs. Les deux plus importants portent, d'une part, sur près de 10.000 foyers à relier au réseau électrique du pays, et 1.852 autres à alimenter par systèmes solaires individuels. L'investissement pour les trois premières années de mise en œuvre de cette concession attribuée à l'ONE, porte sur un montant de 14 millions d'euros. Quant au détail des infrastructures réseaux que l'Office devra installer, il est composé de 293 km de lignes de moyenne tension, 596 km à basse tension et 242 postes moyenne ou basse tension.

ONE Vs EDF ?

De fait, il s'agit d'un total de 10 projets de concession que l'État sénégalais a décidé d'octroyer à des opérateurs privés dans le cadre du partenariat public/privé dans le domaine de l'énergie. Le gouvernement de ce pays a fini par comprendre, en 2008, que le financement public comme unique source ne pouvait plus as-

surer le développement de l'offre, face à une demande en croissance exponentielle. À la suite d'appels d'offres internationaux, l'ONE s'est vu ainsi attribuer, pour le moment, deux de ces dix concessions. Un bon score pour l'Office, si l'on sait qu'il partage le terrain des opérations avec des mastodontes du secteur à l'international. Électricité de France (EDF), en est un parfait exemple, et opère d'ailleurs en groupement avec une entreprise locale (Matforce) sur la troisième concession attribuée à ce jour. Pour Alioune Niang, le directeur de l'Agence sénégalaise de l'électrification rurale (ASER), il s'agissait de «trouver un opérateur privé qui serait capable de nous donner le maximum d'abonnés, avec le minimum d'investissements». Il ne serait pas donc étonnant de revoir la main de l'ONE sur une troisième concession dans les années à venir, cela, d'autant plus que la tendance s'inscrit de plus en plus dans la coopération «Sud-Sud». Par ailleurs, côté perspectives, le gouvernement du Sénégal vise à attribuer huit des dix concessions... d'ici 2012.